

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 11 décembre 2014 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 5 décembre 2014 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mme Nathalie HERBAUX, MM. Eric DESREUMAUX, Riquier WILLOQUET, Mmes Dong NGUYEN-RODRIGUEZ, Aurélie VERNIER

Absentes excusées (ayant donné pouvoir) : Mme Karine BOPPE (à M. Riquier WILLOQUET), Mme Martine FOULON (à Mme Nathalie HERBAUX)

Absents excusés : M. Alexandre MEZIERE, M. Dominique SERGENT, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT, Mme Delphine BERNADAT

N° 14-7-27

Voirie

Travaux de restructuration
de l'avenue du Général de Gaulle

Convention entre le Conseil Général,
Lille Métropole
Communauté Urbaine et la commune

Rapport de B. JEAN-BAPTISTE,
Adjoint au maire

La ville souhaite mettre en œuvre un projet de restructuration de l'avenue du Général de Gaulle, principal axe traversant la commune afin de sécuriser cet accès routier et d'en améliorer l'environnement.

Compte tenu de son statut de route départementale située en milieu urbain, il convient d'élaborer une convention définissant les modalités de réalisation de ces travaux entre le Conseil Général, Lille Métropole Communauté Urbaine et la commune.

Ceci étant exposé, nous vous invitons à approuver la convention annexée à la présente délibération, étant entendu que celle-ci fera l'objet d'un avenant précisant les modalités financières.

Travaux préparatoires
Conseil d'Administration du 25 novembre 2014
Commission générale du 2 décembre 2014



Le Conseil
adhère à la proposition ci-dessus
ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire